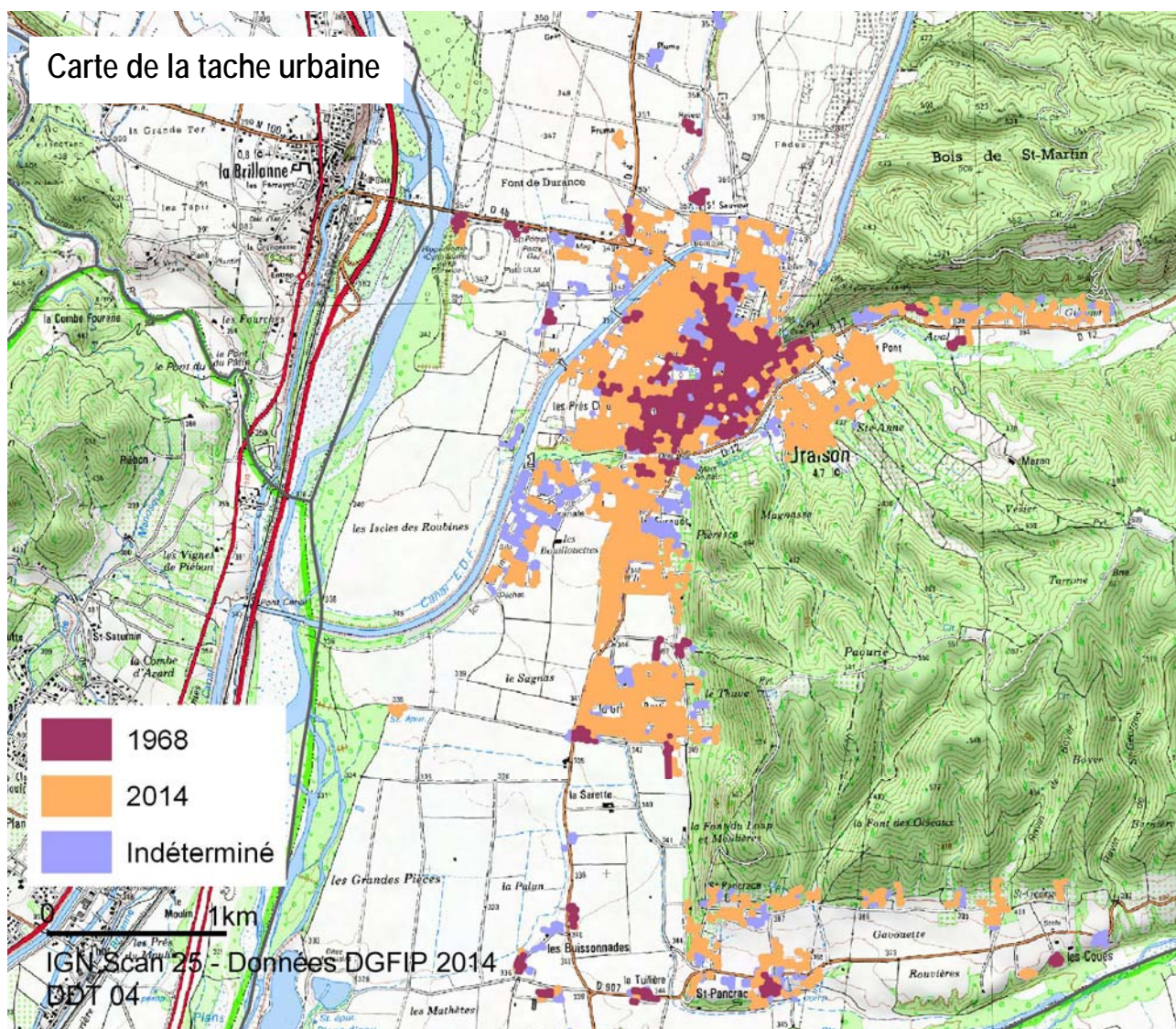


ORAISON



	Population 1968	Population 2014	Tache urbaine en 1968 (ha)	Tache urbaine en 2014 (ha)	Non daté (ZA) (ha)	Tache urbaine totale en 2014 (ha)
Oraison	2 702	5 792	55,1	237,98	45,62	283,6

En 46 ans la population a augmenté de 114 % et la tache urbaine a augmenté de 415 %.

Les paysages urbains d'Oraison se caractérisent par un centre ancien dense construit sur un plan orthogonal, avec des maisons de ville, une rue centrale qui accueille des commerces, à proximité de l'église, du château et de la mairie et d'une place plantée autour d'un kiosque. La croissance de ces dernières décennies a été extrêmement forte, essentiellement sous forme de juxtaposition de lotissements. Il en résulte une grande consommation d'espace. Les longues entrées de ville sont banalisées par la succession de constructions, de réseaux aériens, sans traitement urbain. Les zones d'activités ne présentent pas d'aménagement architectural, paysager ou environnemental valorisant.



Perception depuis La Brillonne : Oraison s'étire au delà de l'A51 et de la Durance, sur 3km en pied de colline

Illustration des paysages urbains d'Oraison



Entrée de ville ouest par la RD 4b composite et banalisée



Entrée de ville sud par la RD 4 bordée de lotissements

Centre ancien structuré autour de maisons de villes, espaces publics, parkings et commerces



Place du centre ville attrayante et animée



Maisons de ville avec commerces en centre bourg



Château remanié au 18^{ème} siècle dans le tissu urbain ancien



Centre ancien sur un plan orthogonal dense, avec des maisons en R+1 / R+2



Lotissements très prégnants et zones d'activités sans qualité urbaine



Lotissements autour du centre ancien



Extensions sous forme de lotissements jusqu'au canal EDF



Juxtaposition de lotissement en pied de colline



Silhouette bâtie pavillonnaire très étalée. En arrière plan les collines qui dominent la rive droite de la Durance au droit de La Brillanne et de Lurs. Lure en toile de fond



Zones d'activités sans aménagement architectural, ni insertion paysagère ou environnementale